



Communiqué de presse

Montpellier, le 03 octobre 2019

- Suspension du Capes de catalan 2020 -

Carole Delga : « J'en appelle à la cohérence et à la responsabilité »

Suite à la décision rendue publique le 4 septembre dernier par le Ministère de l'Education de ne pas ouvrir le concours du CAPES de catalan pour la session 2020, et devant le silence du rectorat, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, a tenu à réagir :

« Cette décision de suspendre pour une durée indéterminée le Capes de catalan est aussi inattendue qu'incompréhensible. Suite à l'annonce de cette nouvelle, les services de la Région ont sollicité la rectrice de l'Académie de Montpellier afin de comprendre les raisons qui ont motivé une telle décision. A ce jour, notre demande est restée lettre morte.

Cette suppression, si elle venait à se confirmer, va à l'encontre de la défense des langues régionales que je porte en Occitanie. Elle s'inscrirait également en totale contradiction avec la sauvegarde et la mise en valeur de ces langues vantées par le chef de l'Etat lui-même le 21 juin 2018 qui déclarait alors « Ces langues régionales jouent désormais leur rôle dans un enracinement qui contribue à la force d'une région. C'est pourquoi je souhaite qu'à travers les différents réseaux d'éducation, nous puissions accompagner sa juste place ». Je rappelle par ailleurs que l'Etat était également à nos côtés et ceux des différents partenaires locaux, à l'occasion de l'installation de l'Office Public de la Langue Catalane (OPLC) il y a de cela quelques semaines.

J'en appelle donc à la cohérence et à la responsabilité. Car au-delà des questions qui subsistent quant à l'avenir de ce concours, je me préoccupe également de la situation des étudiants inscrits à l'Université de Perpignan qui préparaient ce concours et qui voient aujourd'hui leur avenir compromis.

Je m'associe à l'ensemble des organisations syndicales et associations qui se mobilisent pour la sauvegarde de ce concours et enverrai dans les prochains jours un courrier au Ministre de l'Education pour lui demander de confirmer le maintien du Capes de catalan », a déclaré Carole Delga.

■ **Contact presse :**

Yoann Le Templier : yoann.letemplier@laregion.fr - Tél. : 04 67 22 79 40 - Port. : 06 38 30 70 83

service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)